Re: les télécommunications en montagne ardéchoise.

De : labourniquelle@free.fr mar., 30 mai 2017 13:39
Objet : Re: les télécommunications en montagne ardéchoise.
1 pièce jointe
À : Sabine BUIS <sabinebuis2017@gmail.com>
Cc : CELLIER Jean-Louis <jl.cellier@wanadoo.fr>
Cci : Michel GLEYZE <michel@gleyze.com>

Merci pour votre réponse que je mets ce soir sur notre site.
Pour compléter nos illustrations, je me permets de joindre une photo du câble aérien prise sur la RD 301 à 1 km environ de Borne.
Avec mes respectueuses salutations. Michel Gleyze./.

De: "Sabine BUIS" <sabinebuis2017@gmail.com>
À: labourniquelle@free.fr, "CELLIER Jean-Louis" <jl.cellier@wanadoo.fr>
Envoyé: Mardi 30 Mai 2017 09:24:33
Objet: Re: les télécommunications en montagne ardéchoise.

Monsieur le Président,

Par courriel reçu le 23 mai dernier, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les difficultés récurrentes rencontrées en matière de réception internet et de téléphonie fixe sur le secteur de la montagne ardéchoise. Je vous en remercie.
Une problématique que je connais « malheureusement » bien, ayant été saisie régulièrement par de nombreux élus, acteurs économiques et touristiques de ce territoire et pour laquelle je suis déjà intervenue à plusieurs reprises auprès d'Orange que ce soit auprès de Monsieur Richard VALETTE, Directeur régional Rhône & Durance ORANGE Sud-Est et de Monsieur Hervé CRETIN, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de Drôme Ardèche et ce, pour non seulement leur signaler la situation mais pour leur demander de remédier à ces problèmes et améliorer durablement la qualité de réception sur l'ensemble d'un territoire qui s'avère être particulièrement et régulièrement touché.
Des dysfonctionnements qui sont parfois liés à l'état du réseau, propriété exclusive de l'opérateur privé Orange, qui est soumis, par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) à des obligations de service universel auprès de laquelle je suis également intervenue.
Des interventions qui ont permis de résoudre certaines situations mais pas toujours de manière satisfaisante, j'en conviens.
Des perturbations qui interviennent à l'heure où la communication électronique est devenue un outil indispensable de la vie quotidienne. Une situation qui s'avère être particulièrement pénalisante et de plus en plus difficile à comprendre par les populations concernées.
Concernant la couverture en haut débit, comme vous le savez, le Syndicat Mixte ADN porte un projet de déploiement d'un réseau public de fibre à la maison (FTTH) dans les 8 années à venir désormais.
Je le sais, la transition numérique est une priorité en termes d'investissements d'avenir. C'est indispensable tant la fracture numérique s'est aggravée, ces dernières années, entre les territoires et entre les personnes. Chacun doit pouvoir accéder aux moyens de communication les plus modernes, quelle que soit son origine sociale ou géographique.
Le véritable enjeu des années futures est de préparer nos territoires à la prochaine révolution numérique que constituera la généralisation de la fibre optique et des usages

innovants qui en découleront. Seule la fibre à la maison permettra d'accomplir le bond technologique nécessaire pour garantir des débits symétriques de l'ordre du Gigabit par seconde, soit 1 000 Mbps, quelle que soit la distance.
Le Syndicat Mixte ADN va ainsi poursuivre ses efforts et ses moyens financiers sur l'atteinte de cet objectif, et privilégier la technologie la plus performante pour notre territoire. Depuis 2012, ce sont tout de même plus de 300 millions d'euros qui ont été consacrés pour le développement du très haut débit.
Vous connaissez mon attachement au développement et à l'aménagement numérique des communes rurales qui composent notre territoire. Quel que soit son lieu d'habitation, quel que soit ses moyens, chaque ardéchois doit avoir accès aux services indispensables à la vie : services publics, commerces de proximité…
Ainsi et comme mentionné dans mon programme électoral « Décidons ensemble pour l'Ardèche », je m'engage à concourir au désenclavement numérique et tout mettre en œuvre pour achever au plus vite le déploiement de la fibre pour l'accès au très haut débit et sécuriser la téléphonie.
Croyez bien que je serai très attentive au meilleur traitement possible du secteur de la Montagne ardéchoise dans l'avancement du déploiement de la fibre à la maison.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Sabine Buis

SABINE BUIS 2017
Décidons ensemble pour l'Ardèche

Elections législatives 2017
sabinebuis2017@gmail.com
07-86-75-67-14

Le 30 mai 2017 à 08:29, <labourniquelle@free.fr> a écrit :

> A toutes fins utiles, je répète notre message du 23, car je viens de voir qu'il y a une autre adresse de messagerie sur votre document de propagande.
> Michel Gleyze./.
>
> ---
>
> **De:** labourniquelle@free.fr
> **À:** permanencesabinebuis@gmail.com, "Sabine BUIS" <sabine.buis@gmail.com>
> **Cc:** "Jean-Louis CELLIER" <jl.cellier@wanadoo.fr>
> **Envoyé:** Mardi 23 Mai 2017 17:04:28
> **Objet:** les télécommunications en montagne ardéchoise.
>
> A l'attention de Sabine Buis et Laurent Ughetto.
>
> Dans la perspective des prochaines élections législatives, veuillez trouver ci-joint la lettre de notre Président.
> Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer nos respectueuses salutations.
> Ps : pour ne pas trop alourdir le fichier, les photos d'illustration sont réduites, mais les originaux (ainsi que d'autres) sont évidemment à votre disposition si besoin.
> Michel Gleyze./.
> http://labourniquelle.fr/

20170523_100_8538.JPG

899 ko